



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الحكومة المكافئة لحقوق الإنسان والعلاقات مع البرلمان
Ministère de l'Égalité des Territoires et de l'Équité
Ministère de l'Égalité des Territoires et de l'Équité



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
OZZIZI ELA80 I'ZHOXOI I'8HXOI
Conseil national des droits de l'Homme



Observatoire pour la protection de l'environnement
et les monuments historiques de Tanger

TERMES DE REFERENCE (TDR)

APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Étude analytique sur l'état des lieux du traitement des eaux usées de la ville de Tanger

Type de contrat	Contrat de bureau d'études / Experts
Durée	30 jours ouvrables
Date limite pour la présentation des propositions	15 Mai 2020
Date de début	25 Mai 2020
Processus de sélection	Appel à consultation

Table des matières :

1. Contexte de l'étude
2. Justification
3. Objectifs
4. Durée de l'étude
5. Livrables de l'étude
6. Cible
7. Supervision de l'étude
8. Dossier de candidature
9. Méthodologie d'évaluation des offres
10. Procédure pour la soumission des offres

Mai 2020



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الدولة المكلفة بحقوق الإنسان والعلاقات مع البرلمان
Ministère de l'État chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme



Observatoire pour la protection de l'environnement
et les monuments historiques de Tanger

1. Contexte de l'étude

Dans un monde où la demande en eau douce augmente sans cesse, et où les ressources en eau limitées subissent de plus en plus des contraintes du fait de la surexploitation, de la pollution et des changements climatiques, il est tout simplement impensable de négliger les opportunités qu'offre l'amélioration de la gestion des eaux usées.

Conserver nos habitudes actuelles revient à favoriser l'aggravation des négligences qui sont déjà considérables. D'après les estimations, bien plus de 80 % des eaux usées à travers le monde (plus de 95 % dans certains pays en développement) sont rejetées dans la nature sans traitement. Bien évidemment, en plus d'être une opportunité gâchée, le rejet de l'essentiel des eaux usées dans l'écosystème sans aucun traitement a un impact considérable sur la santé humaine et sur l'environnement.

Dans les mers et les océans, les zones mortes désoxygénées causées par la décharge des eaux usées non traitées augmentent à un rythme soutenu, affectant environ 245 000 km² d'écosystèmes marins, ce qui a un impact sur la pêche, les moyens de subsistance et les chaînes alimentaires.

Les eaux usées ont été longtemps considérées comme un fardeau en matière d'assainissement, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement ignorées. Avec la raréfaction de l'eau dans plusieurs régions, cette situation connaît une évolution, et on reconnaît de plus en plus l'importance de la collecte, du traitement et de la réutilisation des eaux usées.

Il est donc essentiel d'accroître l'acceptation sociale de l'utilisation des eaux usées afin de favoriser le progrès dans ce sens. C'est en cela que l'éducation et la formation, ainsi que les nouvelles formes de sensibilisation, sont importantes pour changer la perception des risques liés à la santé et aborder les préoccupations socioculturelles, afin de favoriser l'acceptation du public.

Le Maroc a adopté, depuis 2006, une stratégie nationale ambitieuse visant à remédier au retard enregistré dans le secteur de l'assainissement liquide, en vue d'améliorer le cadre de vie de la population et préserver la qualité des ressources hydriques et environnementales, de manière générale.

La ville de Tanger dispose de deux usines de traitement des eaux usées produites par la ville. Mais malgré les efforts des acteurs concernés dans ce cadre, leur capacité à traiter ne dépasse pas 20% de l'eau de la ville, car la station de Bouknadel traite près de 100.000 mètre cubes par jour (prétraitement), et celle de Bokhalef traite près de 5000 mètre cubes par jour (Traitement tertiaire). Parallèlement à ceci, plus de 400.000 mètre cubes restent non traités et jetés directement à la mer et aux vallées qui pénètrent la ville. Cela contribue directement à la pollution de la mer et des ressources en eau potable.



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الدولة المكلفة بحقوق الإنسان والعلاقات مع البرلمان
Ministère de l'État chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme



Observatoire pour la protection de l'environnement
et les monuments historiques de Tanger

2. Justification

Dans le cadre du projet « **Eaux Vertes** » mené par l'OPEMH Tanger et financé par l'Union européenne à travers le programme Moucharaka Mouwatina, qui vise à contribuer à réduire les effets négatifs des eaux usées sur la ville de Tanger et à préserver l'eau comme une ressource vitale, et à renforcer les capacités des acteurs locaux et à les orienter vers la réduction des effets négatifs des eaux usées, et aussi à sensibiliser la population à l'importance de la conservation de l'eau. L'observatoire pour la protection de l'environnement et des monuments historiques des Tanger projette de contribuer à réduire les effets négatifs des eaux usées avec plusieurs activités, dont la réalisation d'une vidéo sur les dégâts de ces eaux usées, qui servira de message de la campagne de plaidoyer que l'observatoire mènera auprès de la société civile et des acteurs public et privées.

Le présent appel à consultations est diffusé pour la réalisation d'une étude sur l'état des lieux de traitement des eaux usées à la ville de Tanger. Cette étude représente l'étape première et centrale du projet « **Eaux Vertes** ». Son importance capitale réside dans le fait que ses axes et ses résultats seront tenus en compte dans le développement des activités qui vont suivre, parmi lesquelles :

- Renforcer les capacités des différents intervenants dans le domaine des eaux usées
- Renforcer les capacités des acteurs de société civile
- Préparer des propositions pratiques pour le comité multi-acteurs.
- Élaborer un document de plaidoyer sur la rationalisation de l'utilisation de l'eau et la réutilisation des eaux usées

3. Objectifs de l'étude

L'objectif de cette mission est d'établir une étude partagée actualisée et approfondie détaillant l'état des lieux et la situation actuelle de traitement des eaux usées à la ville de Tanger. L'étude devrait mettre l'accent sur :

- Le cadre juridique, légal et la stratégie de traitement des eaux usées ;
- L'inventaire et les compétences des acteurs locaux chargés de traitement des eaux usées ;
- La réalité de la pollution de l'eau et des côtes, et les effets sur la vie de la communauté et des citoyens, donnés en chiffres ;
- Impacts des rejets des eaux usées non traitées ou traitées de façon inadéquate :
 - Les effets sur la santé humaine
 - Les effets environnementaux
 - Les effets économiques.
- La réalité des stations de traitement au niveau de la ville de Tanger ;
- Les propositions pour développer les capacités de traitement des eaux usées et rationaliser l'utilisation de l'eau potable.

4. La durée de l'étude

La mission est prévue pour une durée de 30 jours ouvrables à compter de la date de la signature du contrat.



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الشؤون المحلية والحقوق المدنية والجنسية
Ministère des Affaires Locales, des Droits de l'Homme et de la Famille



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme



Observatoire pour la protection de l'environnement
et les monuments historiques de Tanger

5. Livrables de l'étude

Les livrables à remettre dans le cadre de cette mission sont :

1. **Un rapport de démarrage succinct (3-5 pages)** : comprenant une note méthodologique détaillant l'approche, les étapes, les moyens proposés, la justification des choix méthodologiques, les ressources mobilisées, chronogramme détaillant le déroulement de la prestation, ses différentes phases ; la note méthodologique devra être remise au plus tard 5 jours après le démarrage de la mission.

2. **Le rapport final de l'étude (d'environ 50 pages)** et qui comprend :

- Le rapport de l'étude intégrant les commentaires validés des parties prenantes ;
- Une Présentation synthèse PowerPoint des résultats de la consultation, en version électronique.

La version finale de l'étude fera l'objet d'une journée d'étude pour présenter les résultats de l'étude analytique. Le rapport final de l'étude est attendu maximum 15 jours après la fin de la mission.

6. Cible

L'étude cible directement :

- Les instituts publics et privés impliqués dans le domaine de l'eau ;
- Les Partenaires de l'observatoire,
- Les acteurs de la société civile ;
- Les medias,
- La population de la ville de Tanger;

7. Supervision de l'étude

La consultation sera suivie et "supervisée" par un comité de suivi composé par l'OPEMH Tanger :

8. Dossier de candidature :

Le dossier de candidature des postulants/es devra comprendre une offre technique et une offre financière :

L'offre technique :

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- a) Une lettre de soumission dûment signée ;



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الدولة المكلفة بحقوق الإنسان والعلاقات مع البرلمان
Ministère de l'État chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme



Observatoire pour la protection de l'environnement
et les monuments historiques de Tanger

- Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée ;
- Le planning de la réalisation de la mission ;
- Les CVs à jour des consultants/es dûment signés par ces derniers ;

L'offre financière

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors taxes, et en Toutes Taxes Comprises. À noter que l'offre financière doit porter toute éventuelle dépense liée à cette mission.

9. Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

L'évaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale).

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

	Maximum
Total pour l'organisation et la méthodologie	25
● Compréhension globale du mandat et du contexte d'intervention	10
● Clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée	15
Experts / Expertise :	50
● Pertinence du profil et de l'expérience de l'équipe chargée d'exécuter la mission avec des projets similaires et selon les qualifications requises	15
● Formation	5
● Compétences fonctionnelles	5
● Expérience professionnelle	15
● Références (de missions similaires)	10
Méthodologie et approche proposées	25
● Qualité de l'approche proposée / méthodologie	15
● Qualité du plan de travail proposé	10
Score total global	100

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera écartée à l'issue de cette première étape.

- **Évaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)**



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الدولة المكلفة بحقوق الإنسان والعلاقات مع البرلمان
Ministère de l'État chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme



Observatoire pour la protection de l'environnement
et les monuments historiques de Tanger

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère sera appréciée en fonction du prix globale.

- **Évaluation Finale de l'offre globale**

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

10. Procédure pour la soumission des offres

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs dossiers de candidature à l'adresse e-mail suivante, au plus tard avant le **15 Mais2020 à 22h00: marsadtanger@gmail.com**

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Tanger le 01/05/2020